

Publicité-choc

Un maire qui méprise ses policiers et policières depuis 3 ans, ça se fête

Montréal, le mercredi 17 mai 2017 – Pour la journée du 375^e anniversaire de Montréal, les policiers et policières de Montréal ont voulu illustrer par une publicité-choc le fait que depuis trois ans, ils se sentent méprisés par le maire et son administration. **Méprisés** parce que le maire a demandé et obtenu la loi 15 sur les retraites, une loi qui attaque le principe fondamental de la libre-négo et coupe à terme en rémunération globale plus de 9 000 \$ de bénéfices par année, sans négociation, à chacun des policiers et policières de Montréal. **Méprisés** parce qu'on a ri d'eux en prétendant que le but de la loi 15 était d'assurer la pérennité de leur fonds de pension alors que celui-ci est excédentaire. **Méprisés** parce qu'ils sont ceux que cette loi touche le plus durement alors que la Ville avait déjà bénéficié de plus d'un demi-milliard de congés de cotisation. **Méprisés** parce que cette loi inconstitutionnelle a des effets rétroactifs venant annuler le résultat des négociations passées. **Méprisés** parce qu'une autre loi vraisemblablement inconstitutionnelle demandée et obtenue par le maire (loi 24 / pacte fiscal) empêche une véritable négociation et abolit l'arbitrage impartial que leur garantit la jurisprudence de la Cour suprême. **Méprisés** parce que leur principal moyen de protester (les pantalons de camouflage) est visé par un autre projet de loi inconstitutionnel demandé et obtenu par le maire. **Méprisés** parce que le gouvernement, à la demande de Montréal, adopte des projets inconstitutionnels en toute connaissance de cause, comptant sur le fait que les tribunaux prendront au minimum cinq ans à rendre un jugement définitif. **Méprisés** parce qu'ils sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2014.

En définitive, soulignons que la Fraternité est de bonne foi et souhaite une entente négociée et une paix durable. « Nous voulons négocier de bonne foi. Nous gardons espoir » a conclu le président de la Fraternité, Yves Francoeur.

Les panneaux publicitaires se situent aux endroits suivants :

- Pont Jacques-Cartier, côté ouest à Montréal
- Avenue Viger ouest, coin De Bullion
- Boulevard St-Laurent, coin Maisonneuve
- Autoroute 10, coin de la route 132 (numérique)

-30-

Source : Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161
martind@fppm.qc.ca